

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch attribue des notes nationales à Arab International Lease.

Fitch Ratings - Tunis – 23 avril 2007 : Fitch Ratings a attribué à Arab International Lease (AIL) la note à long terme nationale BBB (tun) avec perspective d'évolution 'Stable' et la note à court terme nationale F3 (tun).

Les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) sont fondées sur le soutien que pourrait lui apporter, en cas de nécessité, son actionnaire majoritaire, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK). Le capital d'AIL est contrôlé à hauteur de 50% par la BTK, elle-même détenue à 50% par l'Etat tunisien. Fitch est convaincue que la BTK souhaiterait apporter à AIL son soutien en cas de nécessité. Toutefois, la capacité de la BTK à soutenir AIL étant limitée, la probabilité d'un tel soutien est jugée modérée par Fitch.

La rentabilité d'AIL a été très fluctuante sur la période 2000-2006, avec des pertes en 2002 et 2004 dues à de lourdes dotations aux provisions sur créances classées. Depuis 2005, la croissance de la production, combinée à la réduction des dotations aux provisions, a permis à AIL d'afficher des indicateurs de rentabilité en nette amélioration. AIL a entamé en 2003 un plan de restructuration, dans le cadre duquel ont été revues l'ensemble de ses procédures opérationnelles et de son organisation afin de renforcer la gestion du risque de crédit et le recouvrement. D'autre part, à l'instar de ses concurrentes, AIL a décidé de réduire son appétit au risque et a introduit depuis 2004 des limites de financement sur des biens jugés plus risqués tels que l'immobilier ou les équipements spécifiques et s'est orientée vers le financement de matériel roulant standard avec une prédilection pour les crédits de petits montants. Même si elle s'améliore, la qualité des actifs d'AIL reste faible. Son portefeuille de crédits est concentré, les 20 plus gros engagements totalisant 24% des encours bruts à fin 2006. Les créances classées, qui devraient baisser à l'avenir compte tenu de 3 Mio TND de radiations prévues sur les 3 prochaines années, représentaient 21% des encours bruts à fin 2006 et étaient couvertes à 64% par des provisions. L'agence note qu'AIL applique des règles de classification d'actifs et de couverture par les provisions moins strictes que la plupart de ses pairs.

Les sources de financement d'AIL sont diversifiées, principalement à moyen terme avec, en 2006, un recours accru aux ressources à court terme moins coûteuses. Sa liquidité est tendue mais confortée par le fait que la maturité moyenne des crédits est inférieure à celle des financements, ainsi que par la disponibilité de lignes de crédit bancaires non utilisées. Compte tenu de la qualité d'actifs d'AIL, Fitch estime que le ratio de solvabilité est tout juste adéquat.

AIL, septième société de leasing tunisienne par son total bilan, détenait à fin 2006 une part de marché de 5% en termes d'encours.

Le rapport de notation d'AIL sera prochainement disponible sur le site web régional de l'agence www.fitchratings.com.tn

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.